

Délibération portant approbation de la liste des marchés publics de travaux supérieurs à 250 000€ HT

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Le conseil d'administration réuni le 7 octobre 2026 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve la liste des marchés publics de travaux supérieurs à 250 000€ HT**, annexée à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : **27**

Quorum de présence : **14**

Votes exprimés : **22**

Dont

Pour : **22**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 7 octobre 2026

Le Président du Conseil d'Administration

La Directrice

M. Marc BERGÈRE



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Projet de rénovation des espaces extérieurs de l'Enssib

Début octobre 2026, l'Enssib engage la requalification complète de ses espaces extérieurs et de son parking. Environ 2 250 m² d'enrobé seront démolis au profit de massifs plantés, de 1 300 m² de pelouse et de plateformes de détente. 44 arbres et environ 80 arbustes seront plantés. Le stationnement sera réorganisé, avec places PMR, bornes de recharge électrique et 14 arceaux vélos.

Ce projet concrétise l'axe "Environnement" du schéma directeur Développement durable, responsabilité sociétale et environnementale adopté en mars 2025 : désimperméabilisations des sols, création d'îlots de fraîcheur pour aider à lutter contre la chaleur l'été, préservation de la biodiversité et soutien accru aux mobilités douces.

Conçu par l'agence lyonnaise Le ciel par-dessus le toit et le bureau d'études Be.Urban, le chantier est confié aux entreprises Guintoli et Chazal. L'achèvement des travaux est prévu en février-mars 2027.

Contexte et cadre du marché

Le projet a été conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre Be. Urban / Le ciel par-dessus le toit. L'avant-projet a été validé au printemps 2026, préalablement à l'établissement du dossier de consultation des entreprises. La coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) est assurée par Bureau Veritas Construction.

Le marché a été passé selon la procédure adaptée prévue à l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique. Il est structuré en une tranche ferme et une tranche optionnelle, dont l'exécution est subordonnée à une décision d'affermissement de l'établissement.

Le marché a été attribué à un groupement conjoint composé de GUINTOLI SAS, mandataire solidaire, chargée de la voirie et des réseaux divers (VRD), des réseaux et des revêtements, et de CHAZAL SAS, chargée des plantations.

L'offre du groupement, signée le 17 juillet 2026, a été acceptée par la direction de l'Enssib le 4 septembre 2026. Le marché a été notifié le 7 septembre 2026 ; il figure à ce titre dans la liste des marchés notifiés en 2026.

Enjeux

Les travaux du présent marché répondent aux enjeux suivants :

- **Transition écologique et adaptation au changement climatique.** La désimperméabilisations d'environ 2 250 m² et l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle réduisent le ruissellement et la charge sur les réseaux ; la végétalisation contribue à la création d'îlots de fraîcheur et à la restauration de la biodiversité sur le site.
- **Accueil des usagers, accessibilité et mobilités.** La reprise des stationnements (places PMR, IRVE, arceaux vélos) et le nouveau mobilier améliorent l'accessibilité et le confort des étudiants, des personnels et des visiteurs, et accompagnent l'évolution des pratiques de mobilité.
- **Valorisation patrimoniale.** L'opération requalifie durablement les abords du bâtiment et, si la tranche optionnelle est affermie, modernise l'éclairage extérieur.

- **Maîtrise budgétaire et pérennité de l'investissement.** La garantie de reprise des végétaux, jusqu'à 36 mois pour la strate arborée, sécurise l'investissement.

Données financières

- **Principaux postes de la tranche ferme (HT) :** revêtements 77 710 € (27 %), terrassements 48 069 € (17 %), plantations 45 777 € (16 %, dont 15 537 € d'arrosage, de surveillance et de garantie de reprise sur trois ans), prix généraux 32 000 € (11 %), travaux préparatoires 24 747 € (9 %), mobilier 17 554 € (6 %), réseaux secs 13 559 €, eaux pluviales 12 043 €, bordures 8 911 €, protection des réseaux et signalisation 4 413 €.
- **Cadencement des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.** Les autorisations d'engagement sont ouvertes en totalité en 2026, à la notification du marché, soit 341 739,43 € TTC pour la tranche ferme, auxquels s'ajouteront 13 255,39 € TTC en cas d'affermissement de la tranche optionnelle. Les crédits de paiement se répartissent entre 2026 (avance et premières situations de novembre-décembre) et 2027 (solde des travaux jusqu'à la réception). Les prestations d'entretien et de garantie de reprise, soit 18 644,16 € TTC, sont décaissées sur les trois années suivant la réception.

Liste des marchés publics de travaux supérieurs à 250 000€ HT :

Marchés relatifs aux travaux — tranche supérieure ou égale à 250 000 € HT				
N° marché	Objet	Attributaire et adresse	Montant € HT / € TTC	Date de notification
PA 26.02	Travaux de réhabilitation des espaces extérieurs de l'Ensib Tranche ferme : aménagements paysagers et d'espaces verts Tranche optionnelle n° 1 : déplacement de candélabres existants et remplacement de leurs lanternes	<i>Groupement conjoint – mandataire :</i> GUINTOLI SAS 29/31 rue des Tâches 69800 Saint-Priest	230 641,02 € HT 276 769,22 € TTC	07/09/2026
		<i>Cotraitant :</i> CHAZAL SAS 28 rue Lamartine – CS 80112 69808 Saint-Priest	65 188,00 € HT 78 225,60 € TTC	
Total du marché (tranche ferme 284 782,86 € HT + tranche optionnelle 11 046,16 € HT)			295 829,02 € HT 354 994,82 € TTC	